

La capacité du secteur privé à garantir l'autonomie stratégique des paiements de détail en Europe

Cher XX,

Nous vous interpellons au nom de l'European Payments Initiative S.E. (ci-après « EPI ») et de ses établissements fondateurs ABN AMRO, Belfius, Banque Fédérative du Crédit Mutuel, BNP Paribas, Groupe BPCE, Crédit Agricole, Deutsche Bank, Deutscher Sparkassen-und Giroverband, DZ Bank, ING, KBC, La Banque Postale, Rabobank, Société Générale, afin de partager notre vision sur l'autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine des paiements.

Assurer l'autonomie stratégique de l'Europe en matière de paiements nécessite une vision claire et des actions décisives sur tous les fronts :

1. Appliquer la stratégie européenne existante en matière de paiements, fondée sur les paiements instantanés, et adopter une approche globale incluant les paiements de gros, afin d'unir les efforts publics et privés, de renforcer la cohérence et d'éliminer toute fragmentation.
2. Accélérer le déploiement des initiatives du secteur privé qui contribuent déjà à bâtir un écosystème de paiement résilient et souverain, en veillant à ce qu'elles atteignent la masse critique nécessaire.
3. Renforcer les cadres législatifs et réglementaires existants, tels que le règlement sur les paiements instantanés, pour créer de la sécurité juridique, aligner les parties prenantes et maximiser l'impact des initiatives en cours.
4. Reconsidérer le projet d'euro numérique, pour les paiements de détail, car dans sa conception actuelle, il ne garantit pas l'autonomie stratégique, risque de dupliquer des solutions existantes, de créer des inefficacités et de fragiliser des initiatives européennes prometteuses avant qu'elles n'aient atteint leur pleine maturité.

Wero : une étape décisive pour bâtir un écosystème de paiement résilient et souverain, fondé sur les infrastructures existantes de paiement instantané SEPA

EPI, avec sa solution Wero, constitue une alternative européenne aux solutions de paiement non-européennes, offrant à l'Europe une autonomie dans les paiements de détail, un objectif politique soutenu par les décideurs de l'UE.

EPI vise à exploiter tout le potentiel des paiements instantanés pour les consommateurs comme pour les commerçants, à travers l'Union européenne, et ce pour l'ensemble des usages de paiements. Wero est déjà opérationnel pour les paiements de personne à personne (P2P) en Belgique, en France et en Allemagne, et, après un an d'existence, dessert déjà 45 millions de citoyens. Les fonctionnalités pour l'e-commerce et le paiement en point de vente (POS) seront progressivement déployées jusqu'à fin 2025 et 2026, avec d'importantes migrations prévues, notamment celles d'au moins 15 millions de consommateurs d'iDEAL aux Pays-Bas et de Payconiq au Luxembourg.

Pour étendre la portée de Wero à l'échelle européenne, EPI travaille avec de nouveaux marchés et met en place un partenariat central d'interopérabilité avec des solutions nationales telles que Bizum (Espagne), Bancomat (Italie), SIBS MB Way (Portugal) et Vipps MobilePay (Danemark, Norvège, Finlande, Suède). Cette approche permettra à chaque marché de rejoindre Wero directement ou de conserver sa solution existante en étant relié au réseau d'interopérabilité. Du point de vue du consommateur, l'objectif est de permettre des paiements fluides dans toute l'Europe, via leurs moyens de paiement européens préférés. Cela créera une dynamique de concurrence entre les solutions, tout en assurant une acceptation à l'échelle européenne et des standards communs.

Un soutien législatif pourrait accélérer les progrès et renforcer l'alignement entre les parties prenantes

La construction d'une autonomie stratégique européenne dans les paiements requiert un effort global et significatif de la part de l'ensemble des acteurs. C'est pourquoi EPI appelle les décideurs européens et les régulateurs nationaux à saisir ce moment clé en prenant les mesures suivantes :

1. Appliquer conjointement la stratégie européenne existante en matière de paiements, fondée sur le paiement instantané, et adopter une approche globale en y incluant les paiements de gros afin de garantir l'alignement, et non la fragmentation, de toutes les initiatives législatives et tendances innovantes du marché, qu'il s'agisse des nouvelles technologies (comme la tokenisation) ou des nouvelles formes de monnaie (comme les stablecoins).
2. Soutenir les avancées réalisées par le secteur privé à travers un partenariat public/privé concret, en finalisant la réglementation sur les paiements instantanés qui s'applique désormais à l'ensemble des prestataires de services de paiement européens, en imposant l'acceptation obligatoire d'au moins une solution européenne de paiement instantané (en point de vente ou e-commerce). Favoriser l'interopérabilité entre les solutions numériques nationales existerait en outre de stimuler rapidement la fluidification des paiements paneuropéens.
3. Garantir des conditions de concurrence équitables au sein de l'UE, en corrigeant les déséquilibres réglementaires entre les paiements par carte et les paiements de compte à compte, en veillant à un environnement réglementaire adapté à chaque cas d'usage, et en promouvant les standards européens.

Cette approche apparaît efficace et réaliste au vu du besoin urgent d'autonomie stratégique de l'UE. Elle bénéficie à la fois aux citoyens et aux entreprises européennes.

L'euro numérique destiné aux paiements de détail pourrait ne pas réussir à garantir une véritable autonomie stratégique

En tant que fervent soutien de l'ambition européenne d'atteindre l'autonomie stratégique dans le domaine des paiements, EPI suit avec beaucoup d'intérêt le projet d'euro numérique et a exploré plusieurs pistes de collaboration potentielles. Cependant, d'importants défis subsistent quant à sa capacité à répondre efficacement au besoin urgent d'autonomie stratégique de l'Europe en matière de paiements du quotidien.

L'euro numérique pourrait n'être mis en œuvre qu'en 2029, alors même que l'UE est confrontée dès aujourd'hui à un enjeu de souveraineté. Des solutions privées comme Wero sont déjà opérationnelles et, grâce à l'interopérabilité, sont en mesure d'atteindre cet objectif plus rapidement.

Par ailleurs, la conception actuelle de l'euro numérique couvre en grande partie les mêmes cas d'usage que les solutions privées, sans offrir de valeur ajoutée claire pour les consommateurs. Son modèle de gouvernance publique, s'il garantit l'alignement avec les politiques européennes, risque de freiner l'innovation et l'agilité face aux acteurs mondiaux. Au lieu d'apporter une réponse à la montée en puissance des solutions étrangères telles que PayPal, Apple Pay ou Alipay, l'euro numérique risque au contraire de fournir une plateforme permettant à ces prestataires d'accroître leur part de marché auprès des citoyens européens.

Aussi, il est peu probable que l'euro numérique accompagne les États membres de l'UE dans leur quête d'autonomie stratégique et il ne répond pas au rôle émergent des stablecoins libellés en dollars.

Ces limites appellent à une réflexion approfondie sur la manière dont l'euro numérique pourrait compléter et renforcer l'écosystème existant, sans pour autant tout réinventer. Enfin, les solutions privées comme Wero ne consomment pas de fonds publics et parviennent à convaincre le marché sans imposer de nouvelles contraintes ou charges réglementaires.

Analyse opérationnelle approfondie : comment la conception actuelle de l'euro numérique risque de compromettre les efforts existants

Une analyse opérationnelle détaillée met en lumière plusieurs risques et défis concrets associés à la conception actuelle de l'euro numérique :

- Le modèle envisagé et les garde-fous juridiques risquent d'avoir un impact négatif sur les initiatives du secteur privé européen, qui réalisent pourtant des avancées significatives. Cela s'explique par le caractère obligatoire du déploiement pour les prestataires de services de paiement (PSP) et les commerçants, les contraignant à donner la priorité à l'euro numérique au détriment des initiatives en cours, détournant ainsi des ressources essentielles des solutions de paiement européennes privées et pouvant mener à des expériences moins favorables pour les citoyens.
- Parallèlement, les solutions non-européennes resteraient en grande partie épargnées, puisqu'elles disposent du pouvoir de marché suffisant pour imposer aux PSP européens la mise en œuvre de leurs propres développements, ce qui accentuerait encore l'écart de compétitivité entre les solutions privées de l'UE et celles de l'étranger.
- Le statut de cours légal et la structure tarifaire subventionnée de l'euro numérique de détail, tels qu'envisagés actuellement, risquent de créer des conditions de concurrence inégales. Sa conception complexe augmente les coûts et la difficulté de mise en œuvre, sans objectif stratégique clairement défini.
- De plus, le projet ne s'appuie pas sur les infrastructures européennes existantes, telles que les rails de paiement instantané, pourtant récemment mis en œuvre par l'ensemble des banques européennes, ce qui conduit à des doublons et à de l'inefficacité.

Compte tenu de l'évolution rapide du secteur des paiements et de l'impératif de souveraineté européenne, nous appelons les co-législateurs européens à réexaminer la stratégie européenne en matière de paiements courant et de paiements interbancaires, en mettant l'accent sur le soutien aux solutions de paiement privées, innovantes et européennes. Nous recommandons une analyse approfondie des coûts et bénéfices, afin de garantir que les efforts réglementaires viennent renforcer, et non entraver, l'écosystème européen des paiements. Il est essentiel d'éviter les distorsions de marché, la désintermédiation des acteurs européens ou le renforcement de la position des acteurs non-européens, et de se concentrer sur la construction d'un écosystème européen des paiements solide et compétitif.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour façonner l'avenir des paiements européens. Ensemble, nous pouvons renforcer le leadership de l'Europe dans le domaine des solutions de paiement sécurisées, innovantes et souveraines. Les signataires sont prêts à apporter leur expertise et à s'engager de manière constructive dans ce dialogue essentiel.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

